

Le

**Extraits du Procès-verbal du Conseil Municipal
Mercredi 5 juin 2019**

PRESENTS : M. Daniel DRAY, M. Bernard BILLIERE, M. Grégoire DUBOURG, Mme Marion LE MAUX, M. Olivier POMPONNE, M. Dominique FACUNDO, M. Didier SIMONNET, Mme Nathalie JOVIC, Mme Cécile ROBIN, M. Albert MOLL, M. Philippe ESPERCIEUX, M. Patrick SOLER, M. Dominique GOUVENOU, M. Dominique HERENT

ABSENTS EXCUSES :

Mme Marie-Claire GIBERGUES a donné pouvoir à M. Daniel DRAY
Mme Céline LAPOTRE a donné pouvoir à M. Bernard BILLIERE
M. Dominique DEPREZ a donné pouvoir à M. Grégoire DUBOURG
M. Max CASSILDE

ABSENTS :

M. Jean-Luc DECAUDIN
Mme Florence DESNEUX
Mme Laure KIELUS
Mme Stéphanie MONSEU
Mme Françoise PILLON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick SOLER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux présents, cite les pouvoirs remis. Il constate que le quorum est atteint.

- 1- Désignation du secrétaire de séance
 - 2- Nomination du coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2020
 - 3- Procédure de délégation de service public de la fourrière automobile. Désignation du délégataire de service public
 - 4- Cession de véhicules communaux
 - 5- Remboursement d'une facture
 - 6- Attribution de subventions
 - 7- Demande de subvention pour l'acquisition de terminaux de géo verbalisation électronique (GVe)
- Questions diverses

IL A ENSUITE ETE DELIBERE SUR LES POINTS SUIVANTS :

01) Désignation du secrétaire de séance

M. Patrick SOLER a été désigné secrétaire de séance.

02) Nomination du coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2020

Mme Mercedes BISCUEUIL, agent communal, est désignée coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2020.

A l'unanimité

03) Procédure de délégation de service public de la fourrière automobile. Désignation du délégataire de service public

La gestion de fourrière automobile municipale sera confiée au Garage du Golf SARL JLC, 27 rue Mortefontaine, 60520 THIERS-SUR-THEVE

A l'unanimité

04) Cession de véhicules communaux

Vente du tracteur, John Deere, 427AQM60, non réparable, (mise en circulation 13/04/2005) : repris par la société Jardins Loisirs, à hauteur de 7 500 € HT, soit 9 000 € TTC,

Vente de la balayeuse, Millenium (mise en circulation 04/11/2000), non réparable, mise en vente en enchère sur le site AGORASTORE

A l'unanimité

05) Remboursement d'une facture

Remboursement de la facture du magasin DECATHLON d'un montant de 24.00 € TTC pour l'achat d'une corde dans le cadre de l'action « Pédibus » en faveur de M. Grégoire DUBOURG, maire adjoint.

M. Dubourg est présent lors des discussions mais ne peut pas prendre part au vote.

A l'unanimité

06) Attribution de subventions

- une subvention exceptionnelle au Collège du Servois de 300.00 € au titre de l'année 2019.

- une subvention exceptionnelle à IMusic de 2 500.00 € au titre de l'année 2019.

- une subvention annuelle auprès de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de La Chapelle-en-Serval de 810.00 € au titre de l'année 2019.

- une subvention annuelle auprès du VTT du Servois de 500.00 € au titre de l'année 2019.

- une subvention annuelle auprès de l'Association Servoise des Loisirs Créatifs de 450.00 € au titre de l'année 2019.

A l'unanimité

07) Demande de subvention pour l'acquisition de terminaux de géo verbalisation électronique (GVe)

Demande de subvention auprès de l'ANTAI et de la Préfecture pour l'acquisition de deux terminaux GVe.

A l'unanimité

Questions diverses

M. Dubourg rappelle qu'au précédent Conseil Municipal, il avait demandé une présentation des missions de la Police Municipale, ainsi que leurs horaires de travail et aussi une réflexion sur leurs méthodes de déplacement pour les patrouilles dans la commune.

M. le Maire précise les différentes missions de la Police Municipale : surveillance des entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaires et le collège, verbalisation des véhicules en situation d'infraction de stationnement, actions de prévention envers les usagers de la route, surveillance de la commune,

passage régulier devant le city stade, gestion des chats et chiens errants, des animaux retrouvés décédés sur la voie publique, lecture des vidéos provenant des caméras de vidéo-protection lors d'enquêtes, acheminement des plis à la Poste, à trésorerie et à la sous-préfecture à Senlis et à la CCAC à Chantilly, entretien des liaisons avec la gendarmerie, présence au commission de sécurité (par exemple restaurant, auto-école) et rédaction d'arrêtés municipaux. En ce qui concerne les horaires, M. le Maire précise que la Police Municipale est appelée à se déplacer le W.E. lors de certaines manifestations sur la commune comme par exemple la brocante. Pour le volet sur les méthodes de déplacement, M. le Maire indique qu'il fera le point avec la Police Municipale.

M. Espercieux interroge M. le Maire sur le projet de vente de l'ancienne mairie et du local associatif, si celui-ci est toujours d'actualité. M. le Maire répond que l'acheteur s'est rétracté et que la vente est annulée.

M. Facundo souhaite connaître la date d'approbation PLU. M. le Maire indique qu'il devrait être probablement voté lors d'un conseil municipal début juillet.

M. Facundo s'interroge sur les actions qui seront menées pour la démolition des terrasses. M. le Maire précise que toutes les démarches obligatoires préalables envers le Conseil Départemental ont été validées, dorénavant la Commune va pouvoir ordonner la démolition des terrasses.

La séance est levée à 21h35.

Daniel DRAY
Maire,

